

SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

CCMO Mutuelle généralise un outil de prévention après une première expérimentation en entreprise.

Après un retour d'expériences positif, CCMO Mutuelle, acteur de santé et prévention, intensifie le déploiement de son outil d'accompagnement à la santé mentale dédiée aux salariés des entreprises. Exemple de PrésOA, service de prévention et santé au travail interentreprises, qui dresse un premier bilan du dispositif mis en place pendant un an auprès de ses collaborateurs.

Un questionnaire scientifique pour détecter et agir en amont

Le [15^e baromètre Empreinte Humaine](#) sur la santé mentale des salariés révèle que 47% des salariés sont en détresse psychologique dont 14% de manière élevée en 2025, soit une hausse de 2 points par rapport à la précédente édition.

Dans ce contexte, CCMO Mutuelle poursuit ses actions de prévention en proposant une solution afin de détecter, prévenir et prendre en charge la santé mentale au travail. Ce dispositif repose sur un questionnaire scientifique en ligne totalement confidentiel, l'Holitest, créé par Holicare. Il permet aux salariés de détecter précocement les signes de détresse psychologique.

Avec cette approche médicale et scientifique, 91 % des personnes accompagnées ne présentent plus de symptômes anxio-dépressifs à l'issue de leur parcours, contribuant ainsi à améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) tout en limitant le recours aux arrêts de travail de longue durée. Ces données s'appuient sur une étude interventionnelle menée par l'équipe d'Holicare, entre 2023 et 2024 auprès de 3 420 salariés, et mettent en évidence l'efficacité d'une détection précoce et d'une prise en charge adaptée en milieu professionnel.

CCMO Mutuelle propose aujourd'hui ce dispositif à l'ensemble des entreprises adhérentes et non-adhérentes. Son déploiement s'effectue simplement après étude et validation d'un devis.

Témoignage > PrésOA, un bilan concluant sur l'efficacité de l'outil

Présent dans les Hauts-de-France, sur les départements de l'Oise et de l'Aisne, le service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI) PrésOA suit la santé de 290 000 salariés. Engagée dans la prévention des risques liés à la santé mentale, l'entreprise décide il y a un an, avec le soutien de CCMO Mutuelle, d'offrir cet outil d'évaluation à ses 300 collaborateurs. 211 salariés de PrésOA ont réalisé l'Holitest. Les résultats de cette initiative confirment l'utilité du dispositif : 21 collaborateurs ont pu mieux comprendre leur situation, initier une démarche adaptée et progresser vers un mieux-être durable. Ils ont pu accéder à des ressources ciblées, des parcours personnalisés et un accompagnement humain lorsque cela est nécessaire.



« Avec CCMO Mutuelle, nous avons souhaité proposer à nos collaborateurs un accompagnement adapté et réactif sur les questions de santé mentale. Ce choix s'inscrit dans une démarche de prévention active, avec la volonté d'expérimenter une solution que nous pourrions ensuite recommander aux entreprises que nous accompagnons au quotidien. Les premiers résultats

montrent un réel impact, tant sur la sensibilisation que sur la prise en charge. », explique Isabelle Desmarais, directrice générale chez Présòa.

« Holicare m'a apporté plein de choses. J'ai vu ça comme une petite bulle rien que pour moi. C'était à la fois déroutant et agréable de prendre du temps pour soi. Ça m'a réappris à prendre soin de moi, à m'écouter, car j'avais complètement oublié de le faire – et même comment le faire. Ça m'a aussi ouvert à l'aspect pluridisciplinaire. L'alimentation, ça a été flagrant ; les changements sur le corps aussi. » Témoignage d'un collaborateur de Présòa ayant suivi le parcours.

CCMO Mutuelle, engagée pour la santé mentale des salariés

Depuis de nombreuses années, CCMO Mutuelle développe des actions de prévention en lien avec la santé mentale : campagnes de sensibilisation, information des entreprises adhérentes, ateliers professionnels en présentiel, mise à disposition d'outils concrets pour accompagner les salariés. À l'horizon 2026, la mutuelle entend poursuivre et amplifier ces actions, en renforçant la communication autour de la prévention et en élargissant le déploiement de ce dispositif auprès des entreprises.

« Aujourd'hui, de nombreuses entreprises constatent une dégradation de la santé psychologique de leurs salariés, liée à de multiples facteurs : contexte économique anxiogène, tensions internationales, baisse du pouvoir d'achat ou encore conséquences durables de la crise sanitaire. Fidèle à son ADN et à ses valeurs mutualistes, CCMO Mutuelle accompagne depuis toujours ses adhérents, et en particulier les entreprises, dans le déploiement de solutions concrètes pour que les salariés se sentent bien dans leur travail comme dans leur vie quotidienne. C'est dans cette logique que toutes nos actions de prévention et de sensibilisation sont menées », explique Marc Raymond, directeur général de CCMO Mutuelle.



Marc Raymond
©CCMO Mutuelle

La santé mentale, grande cause nationale 2026

En novembre dernier, le gouvernement a annoncé la prolongation d'un an de la grande cause nationale dédiée à la santé mentale, initialement lancée en 2024. Cette décision vise à consolider les actions engagées et à inscrire durablement la santé mentale comme un enjeu majeur de société.

Selon une étude menée par l'IFOP en 2025 [« Grande Enquête Santé Mentale au Travail »](#), 3 salariés français sur 4 ont déjà ressenti un trouble de santé mentale lié à leur travail dans les 5 dernières années. Les personnes interrogées déclarent que cette situation a un impact sur la vie professionnelle (travailler moins, être arrêté quelques jours, etc.)

Journalistes, si vous souhaitez interviewer Marc Raymond, Directeur Général de CCMO Mutuelle sur l'engagement de la CCMO pour la santé mentale des salariés, Isabelle Desmarais, Directrice Générale de Présòa ou Sophie Papin, Attachée de Direction de Présòa, merci de contacter le service presse : Anthéa Claux – 06 08 58 43 54 – presse@presstance.com

[Vous pouvez télécharger des photos ici.](#)



L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.

A propos de CCMO Mutuelle | www.ccmo.fr

Créée en 1943, CCMO Mutuelle s'adresse à tous en matière de santé et de prévoyance : particuliers, salariés d'entreprises, retraités, professionnels indépendants et gérants majoritaires.

Elle couvre aujourd'hui 170 000 personnes en santé et prévoyance. 50% d'individuels, 50% en entreprises et collectivités de toutes tailles, de l'industrie aux services, de la structure associative ou de la PME locale à la multinationale. CCMO Mutuelle exerce le métier d'assurance santé en défendant au quotidien ses valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et le respect de la personne humaine, l'absence de recherche de profit, la proximité et la non-sélection du risque. Au-delà de l'activité spécifique à toute mutuelle, CCMO Mutuelle assure un rôle d'acteur santé. Elle place l'Homme au cœur de ses préoccupations et la prévention au centre de ses actions.

Retrouvez la Mutuelle CCMO sur

